AQUA CAL

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AQUA CAL
Autres moyens d'identification	17028RAW
Usage recommandé	Traitement de la dureté.
Numéro de la FDS	27200C20, 27200P04, 27200P20, 27200P85
Date de préparation	le 01 février, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification du SGH

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Attention

Mention de(s) danger(s) :
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Nocif en cas d'ingestion.

Conseil(s) de prudence :
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
Porter des gants de protection.
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Intervention :
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Rincer la bouche.
Élimination :

Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Calcium chloride	10043-52-4	80.00-100		

Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir. Un traitement spécifique est nécessaire.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec, frais, ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Calcium chloride	Non établie		15 mg/m3		Non établie	

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Se laver les mains et le visage soigneusement après la manipulation et avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

Protection des voies respiratoires

Prévoir une ventilation d'échappement ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques de vapeurs en dessous de leur valeur limite respective. Porter un respirateur à filtre de particules approuvé NIOSH muni d'un filtre N95, R95 ou P95.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

Apparence	Flocons blanc.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Melting Point/Freezing Point	772 ºC (1422 ºF) (melting); Sans objet (freezing)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (lower)
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	Sans objet
Solubilité	Très soluble in water
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet

Température de décomposition	Sans objet
Viscosité	Sans objet (kinematic); Sans objet (dynamic)

Other Information

État physique	Solide
Densité en vrac	51 - 61 lb/ft3

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Réagit en présence de : eau, conditions acides (pH bas). Dégage une quantité importante de chaleur.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Dégage une chaleur excessive au contact de : eau, acides forts (p. ex. acide chlorhydrique). Forme des produits chimiques inflammables au contact de : zinc.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Calcium chloride	Pas disponible	1126 mg/kg	2637 mg/kg

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque une légère irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Les vapeurs et le brouillard irrite la gorge et les voies respiratoires et provoque la toux.

Ingestion

Si de grandes quantités sont avalées irritation ou brûlures graves à la bouche, la gorge et l'estomac.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Calcium chloride	Non évaluée	Non évaluée	Non évaluée	Non évaluée

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Sans danger pour la vie aquatique, selon les essais de toxicité aiguë.

Persistance et dégradation

Aucun ingrédient de ce produit ou de ses produits de dégradation n'est reconnu comme élément très persistant.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit devrait migrer rapidement à travers le sol, selon ses propriétés physiques et chimiques.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA	**Santé - 2 Inflammabilité - 0 Instabilité - 1**
FDS préparée par	Directeur technique
Numéro de téléphone	905-842-8300
Date de préparation	le 01 février, 2017
Date de la plus récente version révisée	le 01 juin, 2018
Signification des abréviations	CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Autres informations	Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et l'expérience de notre produit et n'est pas exhaustive. Il s'applique au produit tel que défini par le cahier des charges. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau risque n'existe. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, l'hygiène personnelle et l'intégrité du milieu de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance actuelle, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date du présent document. Cependant, ni Lawrason's, ni aucune de ses sociétés affiliées n'offrent de garantie, expresse ou implicite, ou n'assume aucune responsabilité relativement à ces informations ou à son utilisation. Ces informations sont destinées à être utilisées par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et à leur propre risque et ne se rapportent pas à l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Ces informations ne donnent que des propriétés typiques et ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Lawrason, Inc. se réserve le droit d'apporter des ajouts, des suppressions ou des modifications aux informations à tout moment sans notification préalable.
Avis	Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.